

NOUVEAU DISPOSITIF DE PRÊTS D'HONNEUR AUX STARTUPS DES PONTS

Un nouvel et ambitieux projet de la Fondation au service
des entrepreneurs qui inventent le monde de demain !



« Avec ce dispositif de prêts d'honneur, la Fondation répond à la fois à un fort besoin des startups de l'École et au souhait de nos donateurs de renforcer leur soutien à l'entrepreneuriat. »

Chers amis,

25 ans après sa création, et dix ans après la remise de ses tout premiers prix d'encouragement à l'entrepreneuriat, la Fondation des Ponts est particulièrement fière de lancer aujourd'hui le projet le plus ambitieux de son histoire : son fonds de prêts d'honneur pour les startups de l'École.

Avec un objectif de 400 k€ de dotation (100 k€ sur 3 ans pour la Fondation), ce projet est non seulement important en montant d'investissement, mais il est aussi inédit par sa conception. Ce dispositif est avant tout le fruit de plusieurs mois de consultations et d'échanges avec nos donateurs et notre communauté d'Alumni qui nous ont exprimé le souhait de voir la Fondation aller beaucoup plus loin dans son soutien aux entrepreneurs des Ponts.

Forte de vos encouragements et des liens tissés au fil des ans avec la centaine de jeunes pousses que nous avons accompagnées, notre (petite) équipe est allée à la rencontre des étudiants, diplômés et Alumni entrepreneurs des Ponts pour cerner au mieux leurs attentes et identifier leur besoin le plus prégnant : pouvoir aborder sereinement la phase de lancement de leur entreprise, qui est à la fois

la plus cruciale pour démontrer la pertinence de leur projet et la plus difficile pour trouver les premiers financements.

Ainsi est né ce dispositif de prêts d'honneur, destiné à lever ce frein à leur développement, à libérer leur potentiel et, surtout, à créer un effet de levier auprès des banques et des investisseurs lors de cette période cruciale du lancement de sa startup.

Alors soyons nombreux à nous engager aujourd'hui pour ce nouveau fonds dédié à la réussite des entrepreneurs des Ponts. Par leurs idées novatrices, leur énergie, leur souci d'améliorer notre qualité de vie, ils inventent le monde de demain !

Un grand merci d'avance,

Thierry Duclaux
Président de
la Fondation des Ponts



Les prêts d'honneur de la Fondation des Ponts : de véritables tremplins pour nos entrepreneurs

Conçu en contrat d'apport entre la Fondation des Ponts et Initiatives Grandes Écoles et Universités (IGEUE), et en partenariat avec la Banque Publique d'Investissement (BPI France) et Descartes Développement Innovation (DDI), ce nouveau fonds de prêts d'honneur offrira aux jeunes startups des Ponts de moins de 3 ans sélectionnées par notre jury :

> Un prêt à taux 0 % d'un montant de **10 k€ à 60 k€**

> Remboursable en 6 ans avec un **différé d'un an**

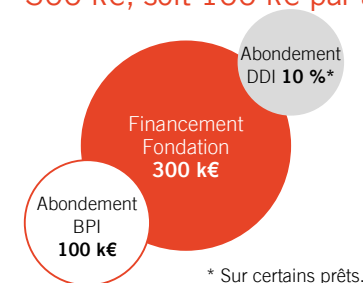
> **Garanti par la BPI à 70 %** pour les primo-entrepreneurs et à 50 % pour les autres

> **Accompagné** par un chargé de projet de DDI, Incubateur Descartes, pour le montage du dossier et le suivi régulier du projet.

Merci aux partenaires du dispositif :



> Besoin de financement :
300 k€, soit 100 k€ par an.



> Un effet levier
considérable !

Quand nous prêtons 1 € à un créateur d'entreprise, la banque lui prêterait à son tour 6 €. Un effet de levier considérable pour nos startups que nous allons créer en étant leurs tout premiers financeurs !

Un excellent moyen de pallier les décalages de trésorerie



Martin Besnier,
> Promotion 2021
> Co-fondateur de HOLIS
> Prix d'encouragement de la Fondation des Ponts 2022

HOLIS développe des outils d'analyse du cycle de vie (ACV) et d'écoconception pour accélérer la transition des entreprises vers une production responsable. Lauréate de nombreux prix dont PEPITE au niveau national, elle structure aujourd'hui sa première levée de fonds.

« Je pense que ces prêts d'honneur constituent un excellent moyen de pallier les décalages de trésorerie en début d'activité ou en amont d'une phase d'accélération ou de développement. Les montants proposés ciblent d'ailleurs des projets ayant un peu mûri. Le différé d'un an puis l'étalement sur 5 ans pour le remboursement sont aussi de vrais plus. Bravo à la Fondation pour cette initiative ! »

Le dispositif que les étudiants entrepreneurs attendaient



Lola Giordani,
> étudiante en 2^e année
> Co-fondatrice de IzyLeaf
> Prix d'encouragement de la Fondation des Ponts 2022

IzyLeaf est une plateforme d'aide au choix d'un véhicule. L'application sélectionne les voitures correspondant au budget et aux critères de l'utilisateur tout en localisant l'ensemble des opportunités autour de chez lui.

« Trouver des financements est ce qu'il y a de plus difficile au démarrage d'une startup, encore plus lorsque l'on est encore étudiant et que l'on ne dispose d'aucun revenu. Ce dispositif de prêts d'honneur est donc tout simplement génial ! J'espère que vous réussirez à le mettre en place et vous remercie encore pour le Prix d'encouragement, qui nous a permis de payer toutes les licences nécessaires au lancement de notre application. »

Une précieuse alternative à la love money et aux concours



Antoine Brichot,
> promotion 2019
> Co-fondateur de Wind My Roof
> Prix d'encouragement de la Fondation des Ponts 2018

Wind My Roof développe des éoliennes de toit et des modules mixtes alliant éolienne et panneaux solaires pour alimenter les bâtiments en énergie autonome et propre. Lauréate de nombreux prix nationaux et régionaux, la startup connaît aujourd'hui une forte croissance.

« Les prêts d'honneur ont beaucoup de valeur car ils interviennent au moment où la startup manque de financements. Ils constituent alors une belle alternative à la love money, qui consiste à faire investir la famille et les amis, mais aussi aux concours qui sont très chronophages et aléatoires. Enfin, le prêt d'honneur permet d'aborder la phase de levée de fonds sans avoir le couteau sous la gorge et sans avoir à accepter tout et n'importe quoi. Je trouve cela formidable que ce dispositif soit proposé par la Fondation. »

Une force pour faire levier auprès de la BPI



Noé Vinot-Kahn,
> promotion 2016
> Co-fondateur de OMNI
> Prix d'encouragement de la Fondation des Ponts 2014

OMNI a créé un système breveté permettant de connecter une trottinette électrique à un fauteuil roulant afin d'offrir aux personnes à mobilité réduite de nouvelles libertés de déplacement. L'entreprise a aujourd'hui livré plus de 800 clients, emploie 10 salariés et poursuit sa croissance.

« Le prêt d'honneur est un atout de taille pour renforcer ses fonds propres et ainsi faire levier auprès de BPI et des banques. Concernant OMNI, nos premières ventes sont arrivées en 2021, nous avons donc dû financer les prototypes, l'achat de machines, les loyers pendant 3 années. Il était difficile de convaincre des investisseurs sans chiffre d'affaires, alors bravo et merci à la Fondation pour cette initiative ! »

Soyons nombreux à
soutenir ce nouveau fonds !



Votre soutien est déterminant pour réunir dès 2023 les 100 k€/an nécessaires au lancement de nos prêts d'honneur.

Vous pouvez dès maintenant y apporter votre contribution :

- > Par un don déductible de vos impôts
- > Par un soutien régulier vous ouvrant droit aux mêmes avantages fiscaux
- > Ou en construisant avec la Fondation un soutien sur-mesure !

Et jusqu'au 31 décembre 2023 : doublez l'impact de vos dons !



Pour 1 € de don, 1 € supplémentaire sera reversé au dispositif de prêts d'honneur grâce à l'engagement d'un généreux donateur.



Vous êtes vous-même entrepreneur ou connaissez bien l'environnement entrepreneurial ?

Nous vous proposons de :

- > rejoindre le jury de sélection des startups bénéficiaires de nos prêts d'honneur, qui se tiendra 4 fois par an et pour la première fois le 29 septembre prochain.
- > et/ou, si vous le souhaitez, « parrainer » bénévolement une startup en lui accordant chaque mois un peu de votre temps, de votre regard d'expert et de vos conseils !
- > **Faites-nous part de vos souhaits** à l'aide du bulletin de soutien joint à ce courrier ou en contactant Guillaume Monaci : guillaume.monaci@fondationdesponts.fr



Thierry Déau,
président de Ponts Alumni

« J'ai moi-même présenté ce nouveau dispositif aux entrepreneurs des Ponts hébergés à Station F et nous avons déjà des demandes ! Je pense notamment à une startup qui capitalise sur l'ouverture du marché ferroviaire pour mettre en circulation des navettes grande vitesse qui amélioreraient grandement les trajets du quotidien. Alors soyons nombreux à soutenir ce fonds qui apporte une nouvelle preuve de la belle complémentarité entre Ponts Alumni et la Fondation ! »



Anthony Briant,
directeur de l'École des Ponts ParisTech

« Pour l'École, qui a à cœur de développer et de valoriser l'esprit d'entreprendre de ses élèves, avec notamment un parcours d'entrepreneur dans la formation d'ingénieur, ce dispositif de prêts d'honneur est une nouvelle ressource de première importance ! Bravo et merci à la Fondation pour cette initiative qui conforte le soutien déterminant qu'elle apporte déjà à notre écosystème entrepreneurial. »

« Il est crucial de créer des dispositifs de financement très tôt dans le projet entrepreneurial pour donner une chance à des équipes prometteuses. »

Arthur Sebert (2008),
entrepreneur et donateur de la Fondation des Ponts

« Ces fonds permettent en effet de déclencher un effet de levier ensuite, très appréciable pour ceux qui n'ont pas de mise initiale ! »

Hadrien Busieau (2014),
lauréat du prix d'encouragement à l'entrepreneuriat 2018

« Sans hésiter, c'est une idée excellente car le prêt d'honneur sera toujours la mécanique la plus intéressante pour une start up émergente, un coup de pouce tout à fait décisif. »

Samuel Fillon (2016),
lauréat du prix d'encouragement à l'entrepreneuriat 2017

La Fondation des Ponts, soutien essentiel de l'entrepreneuriat, grâce à vous.

Depuis 2013, la Fondation n'a cessé de renforcer ses actions de soutien aux startups des Ponts qui mettent leur excellence scientifique et leurs idées au service des grands enjeux de notre société, qu'il s'agisse de réinventer la ville et les modes de mobilité, de trouver des solutions aux défis écologiques ou d'agir pour notre santé...



160 k€
consacrés à
l'entrepreneuriat
depuis 2013



102
projets
entrepreneuriaux
soutenus



15
lauréats du prix d'encouragement
à l'entrepreneuriat dont 70 % sont
toujours en activité



42
postes acquis
et 31 pérennisés
à Station F

Découvrez en détail nos 10 ans d'actions pour l'entrepreneuriat et de nombreux témoignages
des entrepreneurs soutenus grâce à vous : **fondationdesponts.fr**

Fondation des ponts
6-8 avenue Blaise Pascal
Cité Descartes
Champs sur Marne
F-77455 Marne la Vallée cedex 2

Retrouvons-nous sur :
fondationdesponts.fr



À l'occasion des 25
ans de la Fondation,
allons plus loin
ensemble et ouvrons
une nouvelle page
de notre histoire en
lançant dès septembre
nos prêts
d'honneur !



Fondation des Ponts